

Herba Power

Herbicide pour le gazon

Description du produit en bref

Herbicide sélectif contre les mauvaises herbes dans le gazon

Matières actives

70 g/l 2,4-D (6.55 %) 70 g/l MCPA (6.55 %) 42 g/l Mecoprop-P (3.93 %) 20 g/l Dicamba (1.87 %)

Formulation

Concentré soluble dans l'eau (SL)

Mode d'action

Herba Power est un herbicide très actif composé de quatre substances actives complémentaires. Le **mécoprop-p**, le **MCPA**, le **dicamba** et le **2,4-D** du groupe des auxines synthétiques (substances de croissance), sont absorbés par les feuilles, influencent la turgescence cellulaire et perturbent la croissance des mauvaises herbes. De bonnes conditions de croissance après le traitement améliorent et accélèrent l'effet.

Utilisation Cultures ornementales

Gazons d'ornement et terrains de sport

Dosage : 2% (75 ml/a) en application par pulvérisation avec un boille à dos. 75 ml dans 3.5 l d'eau pour 100 m².

Dosage : 0.2% (75 ml/a) en application par arrosage avec une pomme d'arrosoir. 75 ml dans 35 l d'eau pour 100 m².

Spectre d'efficacité

Herba Power agit contre les mauvaises herbes annuelles et vivaces, y compris le trèfle rampant. Le produit a une efficacité partielle contre la bugle rampante, le lierre terrestre et les véroniques.

Restrictions

SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques, il y a lieu de s'assurer que le nuage de pulvérisation ne parvient pas dans les eaux de surface lors de l'application. Appliquer uniquement les jours où les températures diurnes sont comprises entre 10 et 20°C et les températures nocturnes supérieures à 5°C. S'assurer que toute personne qui - jusqu'à la prochaine coupe, y compris l'élimination de l'herbe coupée - entre dans la pelouse traitée, porte une chemise à manches longues + un pantalon long + des chaussures résistantes. Lors de l'application du produit, porter des gants de protection + au minimum une chemise à manches longues + des pantalons + des chaussures résistantes + des lunettes de protection

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 6 à 8 heures après le traitement. Ne pas appliquer si les températures nocturnes sont inférieures à 10 °C. Ne pas pulvériser en cas de forte chaleur (plus de 25 °C), de sécheresse et d'humidité stagnante (fortes pluies).

Important à savoir

N'appliquer que sur un gazon bien sec. Appliquer idéalement le produit environ 4-5 jours après la dernière tonte et par temps de croissance. En cas d'utilisation de robot tondeuse, l'arrêter 3 jours avant le traitement. Après le traitement, attendre au moins 6-7 jours avant la prochaine coupe. Dans les cas

tenaces, répéter le traitement après 4-6 semaines.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H318 Provoque des lésions oculaires graves. **H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

NBV Bewilligt für die nichtberufliche Verwendung.



GHS07



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 05 36 pdf_datasheet_artikel_typ_ à 5 l
10 05 36 pdf_datasheet_artikel_typ_ à

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>